



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 21 OCTOBRE 2025

Présent(e)s : Mrs. C. Maillet - JM. Lutz - JF. Budet

Absents excusé(e)s : Mmes I. Cyprien - S. Lutz

Assist :

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

### POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

#### *APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F*

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

## COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

*COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH DATE*

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.  
De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.



**COMMUNIQUÉ**

La commission gère 16 coupes hors Coupes Futsal, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

**ATTENTION****HORAIRES DES MATCHES DE COUPES**

*(Sans Lever de rideau)*

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| - 14 ans (U14)        | 16H00 |
| - 16 ans (U16)        | 13H30 |
| - 18 ans (U18)        | 13H30 |
| - Sénior(e)s          | 15H00 |
| - CDM                 | 09H45 |
| - Anciens             | 09H30 |
| - Féminines U15F U18F | 15H00 |

**INDEMNITÉS D'ARBITRAGE**

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

**RAPPEL**

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires. Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



## APPEL À CANDIDATURE COUPE DU VAL D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu :

**LES 06 et 07 JUIN 2026**

Nous vous informons que pour une bonne organisation des rencontres, le complexe devra impérativement être muni de :

- 10 vestiaires équipes
- 3 vestiaires arbitres
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir votre candidature par la boîte officielle de vos clubs.

Par avance, nous vous en remercions

### COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - CDM

Suite au forfait général de toutes les compétitions, annoncé par ES Herblay 5 dans son mail du 18/10/2025, le tour de cadrage qui prévoyait 3 rencontres le 09/11/2025 doit être ramené à 2.

Par tirage au sort, le match **MCA 5/ AJED 5** est ainsi annulé. Les deux équipes seront présentes au tirage des 1/8 emes de finale.

### COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - U18

Dossier transmis par la Commission des Statuts et Règlements, Procès-Verbal de la réunion du 21/10/2025.

Match 54971664 CVO U18 du 12/10/2025 MONTMAGNY FC 21 / DEUIL ENGHEN FC 21

Match perdu par pénalité à **MONTMAGNY FC 21**.

**DEUIL ENGHEN FC 21** qualifié pour le prochain tour.





## FORFAITS AVISES SANS AMENDE

- Rencontre n° 54961654 du 18/10/2025 CVO U14 - FRETTOISE ES 21 / ARNOUVILLE FAS 21  
FRETTOISE ES 21 Forfait  
ARNOUVILLE FAS 21 qualifié pour le tour suivant
- Rencontre n° 54961661 du 18/10/2025 CVO U14 VALLEE DU SAUSSERON ES 21 / ECOUEN FC 21  
VALLEE DU SAUSSERON ES 21 Forfait  
ECOUEN FC 21 qualifié pour le tour suivant
- Rencontre n° 54961649 du 18/10/2025 CVO U14 EZANVILLE ECOUEN US 21 / FOSSES FU 21  
EZANVILLE ECOUEN US 21 Forfait  
FOSSES FU 21 qualifié pour le tour suivant
- Rencontre n° 54961714 du 18/10/2025 Coupe du Comité U14 PERSAN US 23 / SARCELLES AAS 24  
PERSAN US 23 Forfait  
SARCELLES AAS 24 qualifié pour le tour suivant
- Rencontre n° 54961731 du 18/10/2025 Coupe du Comité U14 ACADEMIE FOOTBALL CL 23 / GARGES FCM 22  
ACADEMIE FOOTBALL CL 23 Forfait  
GARGES FCM 22 qualifié pour le tour suivant
- Rencontre n° 54961738 du 18/10/2025 Coupe du Comité U14 ERMONT AS 24 / ENT.BEAUMONT MOURS 22  
ERMONT AS 24 Forfait  
ENT.BEAUMONT MOURS 22 qualifié pour le tour suivant

Secrétaire de séance : JF. Budet

*Prochaine commission : 28/10/2025.*

